



Doc. 13018
01 octobre 2012

Le respect des obligations et engagements de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 7

M. Alexey PUSHKOV, Fédération de Russie, Groupe démocrate européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 25, remplacer les mots « dans les domaines abordés dans la présente résolution et dans celles mentionnées plus haut » par les mots suivants :

« dans les domaines abordés dans le mandat de la Commission de l'Assemblée pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) ».

Note explicative

Tel est le champ du mandat de suivi.

Déposé par:

PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
AGUZAROV Tamerlan, Fédération de Russie, GDE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE
BINLEY Brian, Royaume-Uni, GDE
EATON Margaret, Royaume-Uni, GDE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, GDE
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, GDE
FETISOV Vyacheslav, Fédération de Russie, GDE
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, GDE
GERASIMOVA Nadezda, Fédération de Russie, GDE
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, GDE
NIKOLAEVA Elena, Fédération de Russie, GDE
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE
SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, GDE
VAKSDAL Øyvind, Norvège, GDE

1. 2012 - Quatrième partie de session

